

BULLETIN SALESISIEN

Nous devons aider nos frères et travailler avec eux à l'avancement de la vérité.

(III. S. JEAN 8).

Appliquez-vous à la bonne lecture, à l'exhortation et à l'instruction.

(I. TIMOTH. IV, 13).

Parmi les choses divines, la plus divine est de Coopérer avec Dieu au salut des âmes.

(S. DENIS).

Un tendre amour envers le prochain est un des plus grands et excellents dons que la divine Bonté fait aux hommes.

(S. FRANÇOIS DE SALES).



Quiconque reçoit un enfant en mon nom c'est moi-même qu'il reçoit.

(S. MATT. XVIII, 5).

Je Vous recommande l'enfance et la jeunesse, donnez-leur une éducation chrétienne; mettez-leur sous les yeux des livres qui enseignent à fuir le vice et à pratiquer la vertu.

(PIE IX).

Redoublez de forces et de talents pour retirer l'enfance et la jeunesse des embûches de la corruption et de l'incrédulité, et préparer ainsi une génération nouvelle.

(LÉON XIII),

Direction — Patronage de Saint Pierre, Place d'armes, N. 1, Nice

SOMMAIRE. — Lettre de monsieur l'abbé Jean Bosco aux Coopérateurs et Coopératrices — L'Hospice de Saint-Léon à Marseille — Le Passage de Dom Bosco à Nice — Histoire de l'Oratoire et de la Congrégation de Saint-François de Sales — Lettre de N. S. P. le Pape Léon XIII aux Missionnaires salésiens — Indulgences spéciales pour les Coopérateurs.

LETTRE DE M^r L'ABBÉ JEAN BOSCO aux Coopérateurs et Coopératrices

Respectables Coopérateurs et Coopératrices,

La divine Providence, qui tient en ses mains les cœurs des hommes et qui en dispose pour sa plus grande gloire et pour le salut des âmes, a voulu donner une preuve tout à fait particulière de sa protection à notre bien-aimée association des Coopérateurs Salésiens. Le but de notre association, comme l'indique le règlement, est de se livrer à l'exercice de différentes œuvres de piété et de charité, et en particulier de prendre un soin spécial de la jeunesse pauvre et abandonnée, de qui dépend l'avenir heureux ou malheureux de la société.

Les membres de la Congrégation de saint-François de Sales, s'occupent particulièrement de la jeunesse abandonnée, mais les temps que nous traversons et les misères qui augmentent continuellement exigent que les œuvres Salésiennes se répandent surtout dans les grandes villes, pour recueillir les

enfants pauvres et les instruire, tout en leur fournissant un moyen de gagner dans la suite honorablement le pain de la vie, et de devenir la consolation de leur famille et l'honneur de la société. Les Salésiens seuls cependant ne pouvaient suffire, et il fallut recourir à une association de Coopérateurs.

L'immortel Pie IX, d'heureuse mémoire, avait compris la grande nécessité qu'il y avait, que tous les catholiques de bonne volonté s'unissent pour coopérer au bien de la jeunesse, en même temps qu'ils travaillaient au salut de leur âme; et à peine avait-il entendu parler de cette nouvelle association, qui répond si bien aux besoins des temps où nous vivons, qu'il la bénit de tout son cœur et même, pour encourager ceux qui voudraient en faire partie, il voulut être inscrit à la tête des Coopérateurs.

Léon XIII, à peine élevé sur la chaire de S. Pierre, voulut suivre l'exemple de son glorieux Prédécesseur, et il nous est doux de rappeler ici les consolantes paroles qu'il nous adressa, lorsque nous le priâmes humblement de vouloir protéger l'association: Non seulement, dit-il, je bénis cette association, mais je veux reprendre la place de mon prédécesseur, en étant inscrit comme Coopérateur, bien plus, je veux être le premier opérateur. La bénédiction et l'encouragement du Vicaire de Jésus-Christ ne pouvaient manquer d'apporter des fruits en abondance. Au premier appel que nous avons fait, beaucoup de catholiques furent heu-

reux de concourir à une si noble mission, et se firent inscrire à l'association. Le nombre augmenta prodigieusement en Italie, où la Congrégation a la plupart de ses Établissements ; la piété et la charité de ces Coopérateurs servit à faire développer aussi au dehors les établissements de la Congrégation et à attirer un grand nombre d'Associés.

La France en particulier donna un accueil des plus sympathiques à nos œuvres et se montra dans la personne des fervents catholiques, qu'heureusement elle possède encore, très-favorable à leur développement. Les Coopérateurs ont tellement augmenté en peu de temps en France, que nous avons cru à propos d'imprimer dès à présent notre Bulletin en Français, soit pour pouvoir mieux les renseigner sur ce qui se passe dans les diverses maisons de la Congrégation et en particulier de nos maisons de France, soit surtout pour leur donner un faible témoignage de notre reconnaissance pour leur bienveillant accueil et leur généreux appui.

Permettez donc, respectables Coopérateurs et Coopératrices, qu'après vous avoir parlé des choses les plus importantes qui se sont faites dans l'année qui vient de s'écouler, nous vous exposions brièvement ce que, avec l'aide de Dieu, qui ne manque jamais à ceux qui ont confiance en lui, et avec votre généreux concours, soit moral, soit matériel, nous nous proposons de faire dans le courant de l'année.

Ce qui s'est fait dans l'année 1878.

Grâce au bienveillant appui des Coopérateurs, nous avons pu entreprendre plusieurs choses qui, il faut l'espérer, réussiront pour la plus grande gloire de Dieu. Nous avons ouvert dans le courant de l'année plus de vingt maisons pour abriter de pauvres enfants, en Italie, dans l'Amérique du Sud, c'est-à-dire dans la République de l'Uruguay et dans la République Argentine, et deux en France, où il semble que Dieu nous prépare une moisson abondante.

Tout cela nous a demandé des sacrifices tant pour le personnel que pour les frais matériels. Nous avons pu satisfaire à la première condition, et votre charité a suppléé à ce qui nous manquait pour la seconde ; des milliers d'enfants ont pu être retirés du mauvais chemin, se mettre à l'abri des passions et suivre ainsi la voie pour laquelle ils ont été créés. Que Dieu vous récompense de la charité avec laquelle vous avez pris part à ces œuvres au profit de la jeunesse.

Vous avez voulu aussi concourir par vos offrandes à élever un monument à la mémoire du premier Coopérateur, l'immortel Pie IX. Vous avez envoyé des aumônes pour la construction de l'Église et de l'hospice de S. Jean l'Évangéliste à Turin, et nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux avancent rapidement, et nous espérons que grâce à votre générosité cette construction sera bientôt terminée.

Ce que nous nous proposons de faire dans l'année 1879.

Nous n'avions qu'une maison en France au commencement de l'année 1878, c'était la maison de Nice, sous le nom de Patronage de Saint-Pierre ; dans le courant de l'année, comme il est dit ci-dessus, nous avons fondé deux maisons, dont une à Marseille, Rue Beaujour, sous le nom d'Oratoire de S. Léon, en mémoire du Pontife Léon XII glorieusement régnant. Dans cette maison, qui n'existe que depuis six mois, on a déjà recueilli une quantité notable d'enfants pauvres, qui s'appliquent à apprendre un métier.

L'autre maison est établie à la Navarre près de la Crau d'Hyères, sous le nom d'Orphelinat agricole de Saint-Joseph, où les enfants, dont le nombre s'élève déjà à une quarantaine, s'appliquent spécialement à l'agriculture.

La charité et la bienveillance des bons catholiques français, surtout de Marseille, nous ont tellement encouragés, qu'à peine installés dans ces nouvelles maisons, nous n'avons pas osé refuser d'autres demandes qui nous étaient faites, et nous allons ouvrir bientôt plusieurs établissements, au sujet desquels nous donnerons les plus amples renseignements dans les bulletins suivants. Plus de cinquante demandes nous ont été faites pour ouvrir des Orphelinats dans les principales villes de France ; nous prendrons bientôt la direction de l'Orphelinat Agricole de Saint-Isidore à Saint-Cyr, sur lequel nous vous donnerons quelques renseignements dans le premier bulletin, et ainsi ferons-nous au fur et à mesure que nous accepterons d'autres établissements. Une des œuvres de la Congrégation que nous recommandons particulièrement à votre charité est celle de nos Missions d'Amérique ; nos Confrères sont sur les frontières de la Patagonie, et doivent bientôt pénétrer chez les Sauvages. Ils demandent incessamment que nous leur envoyions des ouvriers Évangéliques, car la moisson est abondante. Le

S. Père de son côté désire nous confier la Mission du Paraguay, qui, après avoir été le modèle des pays catholiques, est devenu la proie du démon.

Vénérés Coopérateurs et Coopératrices, plus que jamais nous devons nous unir pour faire le bien, et surtout pour sauver la jeunesse des dangers qui la menacent. Ser-vons-nous de tous les moyens que la religion et la prudence humaine nous fournissent, pour diriger cette classe, la plus intéressante de la société, dans le chemin de la vertu ; n' épargnons rien, ni peines, ni sacrifices pécuniaires, pour empêcher cette jeunesse de faire le mal et d'aller tomber entre les mains de la justice, pour passer les plus beaux jours de sa vie dans les prisons et devenir l'opprobre de la société et le déshonneur de la famille.

La France est riche d'âmes charitables, et surtout d'âmes pieuses, c'est à celles-ci de préférence que nous faisons un appel chaleureux pour qu'elles nous viennent en aide par leurs ferventes prières.

L'argent, les privations et tous les autres sacrifices ne serviraient à rien si nous n'avions pas le secours du Ciel.

Avec l'aide de Dieu nous pourrons tout, ainsi que nous le dit S. Paul : *Omnia possum in eo, qui me confortat.*

Nos pauvres orphelins s'uniront à nous pour implorer sur vous les bénédictions du Ciel, chers Coopérateurs, ils prieront pour que Dieu vous accorde une vie heureuse, pour qu'il affermisse la paix dans vos familles, et rende prospères tous vos intérêts ; mais surtout pour que, après avoir passé une vie heureuse ici-bas, vous puissiez recevoir la couronne des élus dans le ciel.

Veillez aussi prier pour celui qui sera à jamais en N. S.

Votre très-humble serviteur

Ab. J. Bosco.

L'HOSPICE DE S. LÉON à Marseille.

Marseille, une des principales villes maritimes de France, d'une population de trois cent trente mille habitants, dont soixante cinq mille Italiens, est dotée de nombreuses institutions de bienfaisance, auxquelles les Français, si charitables, savent donner la vie ; toutefois il n'existait pas encore une maison destinée à tirer du mauvais chemin

les enfants pauvres et abandonnés, à leur procurer la nourriture et le logement, à leur apprendre un métier, en même temps qu'ils fréquentent les écoles primaires, afin de les rendre utiles à eux-mêmes, à la famille et à la patrie. Cet établissement, qui manquait à cette grande cité, a été créé, il n'y a pas longtemps, grâce à la Divine Providence, et c'est précisément l'oratoire ou l'hospice sus-mentionné de S. Léon.

L'initiateur et le promoteur de cette œuvre, de concert avec l'Évêque de Marseille, Monseigneur Philippe Place qui vient d'être promu à l'Archevêché de Rennes, a été le Curé de S. Joseph, M. l'abbé Guiol. C'est lui-même qui l'année dernière, donnait l'hospitalité aux Missionnaires Salésiens de passage à Marseille pour se rendre en Amérique, et leur disait : quand viendra donc s'établir ici un escadron de Salésiens ? Marseille passe avant l'Amérique ! Oui, je les veux à la fin de cette année. Ses désirs, sa sollicitude et son initiative ont été couronnés.

L'établissement devait être ouvert le 28 Juin, jour de la fête de S. Léon pontife ; mais par suite d'empêchements imprévus, il ne l'a été que le 2 Juillet, fête de la Visitation de la sainte Vierge.

Les débuts ont été marqués par les plus grandes difficultés, mais c'est là précisément le caractère des œuvres de Dieu, qui dispose ainsi les choses pour donner aux uns la foi dans sa divine Providence, aux autres le moyen d'acquérir des mérites par les œuvres de charité, à tous l'occasion d'admirer sa toute-puissance qui sait tirer toute chose du néant.

Le domaine appelé *Maison Beaujour* appartient à une société respectable qui le donne à bail à Dom Bosco à certaines conditions, afin d'en faire bénéficier les enfants pauvres de la ville. Assurément c'est là une action louable des membres de la dite société ; mais cela ne suffit pas pour remplir le but qui a appelé les Salésiens à Marseille.

Il s'agit en effet de recueillir et de donner abri à un grand nombre d'enfants du bas peuple, dont la plupart ne peuvent pas contribuer aux frais indispensables à leur installation. Or il est urgent de former des ateliers pour initier les enfants aux principaux métiers, tels que ceux de tailleurs, de cordonniers, de menuisiers et autres.

Il faut donc acheter des outils, et tous les instruments nécessaires pour leur apprentissage et surtout se procurer de bons maîtres d'ateliers.

Il faut joindre à tout ceci la nourriture et les vêtements à fournir gratuitement aux enfants, ainsi que l'entretien du personnel enseignant qui dirige l'établissement. Des lors chacun voit combien doit être grande la foi des Pères Salésiens dans la Providence et dans la charité publique, puisque ne possédant pour toute ressource que leur dévouement et leur vie à dépenser, ils ne s'arrêtent pas devant les difficultés matérielles.

L'espérance des Salésiens ne sera certainement pas déçue ; la Providence a montré qu'elle ne leur fera pas défaut. En effet elle leur a déjà accordé le patronage de plusieurs personnes influentes de la ville, parmi lesquelles nous sommes heureux de compter Monseigneur l'Évêque, qui

les a accueillis avec les témoignages de la plus tendre bienveillance. Cet excellent pasteur, dès les premiers jours, daigna honorer de sa visite leur modeste maison, pour en bénir le but et leur promettre sa puissante protection. Et en quittant Marseille, pour aller occuper le nouveau poste qui lui a été assigné par le Vicaire de Jésus-Christ, il témoigna combien il était heureux d'avoir vu la création de cette œuvre à Marseille, prévoyant tout le bien qu'elle était appelée à y faire. Monseigneur Robert, qui succéda à Monseigneur Place, témoigna aussi sa bienveillance pour cette nouvelle œuvre, et, à peine avait-il appris que cet établissement existait, qu'il voulut s'informer de tout ce qu'on se proposait de faire, et promit à cet effet de remplacer son prédécesseur, en accordant à l'oratoire de S. Léon sa bienveillante protection.

Il ne faut pas non plus passer sous silence le concours du vénéré Curé de S. Joseph, dont la générosité, les conseils et la sollicitude vraiment admirable ont aidé jusqu'à ce jour les Salésiens à surmonter les premières difficultés qu'ils ont éprouvées.

Suivant les conseils du Sauveur, les Salésiens se sont rendus à Marseille, *sine sacculo et sine pera*, c'est-à-dire, dépourvus de tout. M. le Curé Guiol, dont la charité nous est si connue, a meublé leur maison, fourni des lits, des couvertures, du linge, des ustensiles de cuisine etc. etc. en un mot tout ce qui compose l'ameublement complet d'une maison, sans oublier la chapelle avec tous les ornements sacrés; il s'est montré pour eux plus qu'un ami, un père affectueux.

Le nombre des enfants recueillis dans la maison Beaujour est d'une trentaine environ d'internes et d'une quarantaine d'externes, mais ce serait par centaines qu'on les compterait, si l'œuvre possédait les moyens de pourvoir à leur entretien et à leur logement.

Le désir d'en recevoir davantage est double de l'intérêt moral et social qui se rattache à cette œuvre; on le comprend, quand à travers les rues et les places de Marseille on rencontre une quantité d'enfants déguenillés, orphelins ou abandonnés, ou bien encore appartenant à des parents qui ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper d'eux.

Quelques uns, après avoir vagabondé toute la journée, ne rentrent pas même le soir à leur maison et passent la nuit sur les places publiques, ou dans quelque coin de la ville. Mais ce qu'il y a de plus triste, c'est de voir ces malheureux enfants abandonnés à eux-mêmes, conduits dans les prisons, pour vol, pour rixes, blessures ou autres méfaits, et d'où ils ne sortent, que pour y être conduits de nouveau. De là ces infortunés grandissent sans instruction religieuse, et sans avoir un état qui leur permette de gagner leur vie honnêtement, ils finissent par devenir le rebut de la société et par grossir les rangs des malheureux et des malfaiteurs, composés d'ordinaire d'ignorants et de mécontents.

Combien y en a-t-il aussi qui arrivés à l'âge de quatorze, seize et dix-sept ans n'ont pas encore fait leur première communion, ne savent ni lire,

ni écrire, et ignorent entièrement leurs devoirs de chrétiens et de bons citoyens?

Bien des mères veuves et pauvres, mais soucieuses du bien de leurs enfants, se présentent tous les jours au Directeur de l'Hospice, le priant et le suppliant, les larmes aux yeux, de recevoir leurs pauvres petits orphelins, afin de les arracher aux dangers qui les menacent de tous côtés. Il est navrant de les entendre et de ne pouvoir les consoler qu'avec des paroles d'espérance.

Dieu fasse que les âmes riches et charitables dont la France et Marseille abondent, puissent apprécier l'œuvre qu'il a fait naître au milieu d'eux, et leur inspire la pensée de la patronner de la même exquisite charité avec laquelle les habitants de Nice sont venus en aide à l'hospice de Saint-Pierre, et le soutiennent en lui donnant l'aliment et la vie.

LE PASSAGE DE D. BOSCO à Nice.

Le soir du 1^{er} février D. Bosco arrivait à Nice de retour de Marseille, le 4 il réunissait dans la petite chapelle du patronage S. Pierre les Coopérateurs et Coopératrices de Saint-François de Sales.

M. l'abbé Fabre, Vicaire Général, officiait. À 3 heures, après la lecture d'un passage de la vie de Saint-François de Sales, les enfants chantaient en bonne musique le *Magnificat*, et ensuite M. l'abbé Bosco adressait à l'assistance une touchante allocution dont nous rapportons ici les idées que notre mémoire a pu retenir.

« D'après le règlement des Coopérateurs de Saint-François de Sales, a-t-il dit, vous devez être réunis 2 fois par an pour entendre le compte-rendu de la situation de l'œuvre. Une de ces réunions a lieu à l'occasion de la fête de S. François de Sales et l'autre à la fête de Marie Auxiliatrice. Le souverain Pontife Pie IX a recommandé vivement ces conférences, et à cet effet il a accordé des indulgences particulières à ceux qui y assisteraient. Le but de ces conférences est d'inspirer de plus en plus parmi les Coopérateurs et Coopératrices cet esprit de piété chrétienne, qui doit les animer et les guider à faire du bien à la jeunesse abandonnée.

« La séance devrait avoir lieu dans une salle afin que, après l'exposé du Directeur, chacun pût communiquer ses pensées et projets pour l'amélioration de l'œuvre, mais faute d'une salle convenable nous sommes obligés de nous réunir dans cette petite chapelle.

« Pour bien vous faire comprendre ce que sont et doivent être les Coopérateurs de S. François de Sales, il sera bien que je vous fasse un petit historique de leur institution.

« A peine le bon Dieu m'accorda la grâce d'être prêtre, tout en m'occupant de plusieurs choses propres au ministère sacerdotal, je consacrai prin-

cipalement mes soins à la jeunesse pauvre. En 1841, je commençais à Turin le premier oratoire ; je n'avais alors d'autre local que les rues et les places publiques, puis une prairie, dans laquelle je réunissais, le dimanche, cinq ou six cents enfants du peuple. Je les occupais avec des jeux, des chants, de la musique et des promenades, et leur parlais de leur Père céleste. Voilà un des premiers avantages pour cette pauvre jeunesse ; ces enfants se mettaient à pratiquer la vertu. Plusieurs étaient sans travail, et il fallait leur en procurer, afin d'éviter qu'ils s'adonnassent au vol et à la paresse, d'autres étaient sans souliers ou n'avaient pour vêtements que des loques, des chemises en lambeaux même durant l'hiver ; presque tous étaient dans la plus grande ignorance ; mais j'étais seul et sans argent ; je ne pouvais donc tous les instruire, les vêtir et les placer. J'eus recours alors à la bonne volonté de plusieurs ecclésiastiques et de plusieurs laïques qui me vinrent en aide, soit en faisant le catéchisme le dimanche, soit en enseignant dans les écoles du soir, soit en cherchant des maîtres chrétiens aux apprentis ouvriers. Toutefois ceux-ci ne voulaient pas recevoir les enfants déguenillés, et je ne savais guère manier le dé et l'aiguille ; c'est alors que les Dames de la noblesse et de la bourgeoisie de Turin, montrèrent ce dont est capable le cœur de la femme chrétienne. Elles quittaient leurs occupations et leur musique pour prendre les vieilles loques de nos enfants et les rapiécer ; il y avait à cela bien du mérite ; parfois, elles y renonçaient pour envoyer en place des chemises, des vestes ou des pantalons neufs, dont mes gamins ne se plaignaient pas. Ainsi l'œuvre progressait avec le concours des Coopérateurs et des Coopératrices, et en 1850 nous avions déjà trois oratoires à Turin. Maintenant nous en avons, grâce à Dieu, un plus grand nombre ; plus de quatre-vingts maisons sont ouvertes et plusieurs autres vont s'ouvrir en Italie, en France et en Amérique. Le nombre d'enfants que nous soignons atteint bientôt 40 mille, soignés par environ 600 Pères ou Frères Salésiens, et soutenus par plus de 15,000 Coopérateurs ou Coopératrices de Saint-François de Sales.

« Déjà dès le début (1845), le Pape Grégoire XVI avait accordé des indulgences aux Coopérateurs et Coopératrices de S. François de Sales ; mais il y a cinq ans le S. Père Pie IX, entendant l'exposé de tout le bien fait par eux, et après avoir fait examiner le règlement des Coopérateurs, dit à la Congrégation des Indulgences : Accordez, pour ces chers enfants qui travaillent si bien à la vigne du Seigneur, toutes les indulgences possibles, pourvu qu'elles ne dépassent pas mes pouvoirs et toutes les indulgences que peuvent gagner les tertiaires de divers ordres et spécialement de S. François d'Assise. Levons les yeux au ciel et rendons grâce à Dieu. Ce coin le plus abandonné de Turin s'est peuplé et a produit des fruits abondants pour le bien de la société et à la plus grande gloire de Dieu, et ces fruits se répandent dans les diverses parties du monde.

« Je pourrais vous exposer, si le temps me le permettait, l'œuvre de nos missions dans la République

Argentine et dans la République de l'Uruguay, où l'on peut faire un bien immense et où nos missionnaires peuvent sauver tant d'âmes. Que d'enfants devraient mourir sans baptême ! que d'adultes ne pourraient pas recevoir les derniers sacrements aux approches de la mort sans leur dévouement ! C'est navrant et consolant en même temps, que de voir ces peuples s'éloigner pendant des semaines entières de leurs habitations pour aller assister à la Sainte Messe, se confesser et communier dans les pays où ils peuvent trouver des prêtres et des missionnaires. Que de sacrifices pour ces pauvres populations ! Eh bien ! les missionnaires Salésiens se proposent d'adoucir leur sort et de leur rendre plus facile l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

« Mais je veux vous parler de l'Institut qui vous intéresse le plus, c'est-à-dire, du Patronage de Saint-Pierre ; avant tout, je dois vous dire que les fondateurs de cet asile ont été des Coopérateurs Salésiens. Je regrette de ne pouvoir exprimer tout ce que je sens dans mon cœur. Je ne veux pas leur faire des éloges, parce que je blesserais l'humilité de ceux qui sont ici présents, je dis seulement qu'un bon nombre de Coopérateurs ont contribué et par leur secours matériels et par leurs conseils à faire développer cette œuvre, à un tel point que, ne comptant que trois ans d'existence, nous avons la consolation de voir plus de cent personnes recueillies dans cette maison, et Dieu sait à quels dangers ces enfants seraient exposés, s'ils étaient abandonnés à eux-mêmes. Après Dieu, à qui devons-nous attribuer ces résultats ? à Dom Bosco ? Non, car lui seul, il ne pouvait rien faire. A ses prêtres ? Non plus, parce que les prêtres, qui sont sous sa direction, pour exercer leur ministère avaient besoin de secours matériels. Nous devons donc attribuer tout cela aux Coopérateurs et Coopératrices, qui s'empressent de nous fournir les secours nécessaires. Quelqu'un pourrait faire des observations et dire : tout va bien, mais pour soutenir cette œuvre il faut avoir des fonds, il faut pourvoir de pain tous ces enfants, les habiller, les entretenir etc. Où trouver ces moyens ? C'est vrai, mais.... La Providence est grande... Il faudrait être millionnaire pour venir en aide à Dom Bosco ? Non, c'est une erreur de croire que ce soient les fortes sommes qui soutiennent les œuvres : la Providence se sert en général des fortunes modestes et le grand nombre de petites oboles font les grandes sommes.

« Après cet exposé, j'ajoute que les Coopérateurs en même temps qu'ils font une œuvre de charité à la jeunesse abandonnée, ils la font à eux-mêmes, parce qu'en faisant la charité ils commencent à jouir d'une grande paix intérieure : et je suis sûr que si tous les riches, au lieu d'accumuler de fortes sommes en consacraient une partie au profit des pauvres, ils jouiraient de cette consolation. Oui, ils auraient une grande consolation en voyant tant d'enfants, qui, abandonnés à eux-mêmes, auraient parcouru le chemin du vice, seraient devenus l'opprobre de la société et le déshonneur des familles se faire au contraire des ouvriers laborieux, de bons citoyens et l'honneur de la famille.

« Et avec quelle abondance de bénédictions Dieu ne bénira-t-il pas ces âmes charitables ! Certes, que Dieu, suivant la promesse qu'il en a faite, leur rendra au centuple ce qu'elles ont donné aux pauvres, mais, ces bénédictions seront plus abondantes au point de la mort et après la mort encore.

« Oui, après la mort peut-être y aura-t-il de ces Coopérateurs qui seront délaissés, les parents mêmes les auront oubliés. Mais dans toutes les maisons de notre Congrégation, on célébrera la sainte Messe, on priera et il y aura bien d'autres pratiques de piété pour obtenir le repos de leur âme, pour les délivrer au plus tôt des flammes du Purgatoire.

« C'est ce que je voulais et devais vous exposer pour vous rappeler le but principal de notre Congrégation, pour vous faire connaître son développement et son état actuel et vous engager à la prendre toujours de plus en plus sous votre protection. Quelqu'un pourrait me dire : Quelle est la chose dont les Coopérateurs devraient particulièrement s'occuper à présent ? Vous le voyez vous-mêmes. Le local a un extrême besoin d'être agrandi pour recevoir une quantité d'enfants qui sont abandonnés à eux-mêmes et qui sont dans la plus grande misère, mais surtout, il faut bâtir une église, cette chapelle n'est que provisoire, on s'est servi de deux salles pour la faire et ce n'est pas du tout convenable surtout par rapport au nombre considérable d'enfants habitant la maison et des personnes qui y viennent du dehors.

« S'il s'agit des choses qui regardent la Congrégation en général, je vous dirai qu'à Turin les protestants ont fait tous leurs efforts pour bâtir un temple et des écoles pour y attirer les enfants du peuple et leur enseigner de fausses maximes.

J'avais exposé ces choses au S. Père Pie IX, et il me dit : Faites construire une église et un hospice à côté du temple et de l'école des protestants et faites en sorte d'empêcher le mal qu'ils veulent propager. J'ai accepté le conseil du Grand Pie IX, et en peu de temps, on se mit à l'œuvre et à présent les travaux sont tellement avancés, que dans un an tout au plus, avec l'aide de Dieu, tout sera achevé.

« L'église sera dédiée à S. Jean l'Évangéliste qui était le patron du Grand Pie IX, et elle sera un monument élevé à sa mémoire, puisque c'est lui qui en a proposé la construction, qui a été le premier à donner une somme à cet effet et qui a toujours été notre protecteur.

« Permettez-moi d'ajouter encore quelques paroles qui certainement vous feront plaisir. La dernière fois que j'eus le bonheur de me présenter à sa Sainteté Léon XIII, il me dit : Chaque fois que vous parlerez aux Coopérateurs Salésiens vous leur direz que je les bénis de tout mon cœur, que le but de la Société consiste à empêcher la ruine de la jeunesse, et qu'ils ne forment tous qu'un cœur et qu'une âme pour vous aider à atteindre la fin que se propose la Congrégation de S. François de Sales.

« Encore une pensée ; je vous recommande la lecture de notre règlement approuvé par le Saint Siège. Il ne suffit pas de le lire, mais il faut l'observer ; bien d'autres s'uniront à nous pour venir

en aide à cette pauvre jeunesse abandonnée, tous ensemble, nous jouirons à la vue de ces âmes sauvées par nous, et nous aurons surtout la douce consolation de recevoir dans le ciel la récompense de nos sacrifices et de notre dévouement. »

HISTOIRE DE L'ORATOIRE

ET

DE LA CONGRÉGATION DE S. FRANÇOIS DE SALES

Les abbés Louis Guala et Joseph Cafasso — Institution ecclésiastique de saint-François d'Assises — Les prisons — Projet des patronages du Dimanche.

Au premier abord, quelqu'un pourrait nous dire : Pourquoi attendre si longtemps avant de donner une notice complète sur l'origine et la nature de cette Institution, permettre qu'on l'interprète diversement et que ces interprétations se divulguent par le moyen de la presse ?

Nous répondrons tout simplement, que c'était depuis longtemps notre désir de le faire, mais que nous avons toujours trouvé un obstacle en la personne même dont Dieu s'est servi pour commencer et développer cette œuvre. Une répugnance invincible à faire connaître bien des choses dont il avait été l'instrument empêchait l'ami de notre jeunesse et notre second père de publier des faits, sans lesquels nous aurions fait une œuvre incomplète. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir satisfaire au désir de nos bienfaiteurs et amis, en leur faisant un simple récit des choses les plus importantes qui se rattachent à nos œuvres et il nous est d'autant plus facile de le faire, que tous les faits nous sont indiqués par les anciens élèves de l'Oratoire, soit internes soit externes, ecclésiastiques ou laïques.

Dom Bosco voudra bien nous pardonner, si dans cette histoire nous sommes obligés de le faire paraître sur la scène malgré lui. Il s'agit de choses qui sont enregistrées par l'histoire et que nous sommes obligés de faire connaître non-seulement à la postérité, mais encore à ceux de nos jours, pour faire admirer la conduite de la Providence dans ses œuvres.

Il serait utile, avant de commencer cette notice, de dire quelques paroles sur les faits principaux, et les premières années de ce digne prêtre, mais, des raisons bien délicates nous obligent de ne parler que des choses les plus indispensables, avec l'espoir cependant, qu'un jour quelqu'un pourra dévoiler ce que nous ne pouvons encore publier à présent.

Le Dimanche de la Très-Sainte Trinité 1841, après avoir fini son cours de Théologie dans le Séminaire de Chieri, un jeune lévite avait le bonheur de célébrer sa première Messe ; cet élu du Seigneur était l'abbé Jean Bosco de Castelnovo d'Asti, diocèse de Turin.

Il avait alors 26 ans, il était né le jour de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge le 15 août 1815. Quelques mois après qu'il eut été ordonné prêtre on lui offrit trois places; la première était celle d'instituteur dans une famille de Gênes avec un appointement de mille francs, la seconde de recteur dans le hameau de Murialdo et la troisième de vicaire dans son pays natal. Avant de prendre une décision pour une de ces trois places, Dom Bosco (c'est ainsi que nous l'appellerons dorénavant), s'en alla à Turin pour demander conseil à M^r l'abbé Cafasso son compatriote qui depuis quelques années était son directeur spirituel. Le saint prêtre, en ce temps, chef des conférences de Morale à l'Institution Ecclésiastique de S. François d'Assise écouta avec attention, en tenant compte des offres qu'on venait de faire à Dom Bosco et surtout du désir qu'avaient ses parents et ses compatriotes qu'il fût leur vicaire, et puis il ajouta : C'est mieux que vous vous perfectionniez encore dans l'étude de la morale et dans la prédication, renoncez pour le moment à tout ce qu'on vous a proposé. Dom Bosco suivit ce sage conseil et le 3 novembre de la même année il entra dans cet institut.

Nos lecteurs liront avec plaisir quelques brefs détails sur cette institution, où Dom Bosco a conçu et réalisé le projet de l'Oratoire.

Au commencement de ce siècle il y avait à Turin un saint Ecclésiastique, l'abbé Louis Guala Docteur du Collège et recteur de l'église de Saint-François d'Assise. Homme de mœurs irrépréhensibles, d'une piété sincère, désintéressé; riche de science, de prudence et de courage, il se faisait aimer des bons et estimer des méchants. Ce pieux et savant prêtre, qui connaissait les besoins de son temps, remarqua combien il était important que les nouveaux prêtres, après avoir reçu les ordres, s'appliquassent à l'étude de la morale pratique avant que de se donner à l'exercice de leur ministère. Profondément convaincu, le saint prêtre commença, dans le courant de l'année 1808, à tenir chez-lui quelques conférences de morale pour quelques nouveaux prêtres. Il continua ainsi jusqu'en 1818, lorsque le Piémont n'était plus sous la domination de Napoléon I^{er}. Le couvent des Recolets n'étant plus occupé par les soldats, il se servit de ce local pour y réunir les prêtres et forma un règlement pour leur direction. Le roi Charles Félix en 1822 autorisait l'abbé Guala à accepter des dons et des legs, et lui accordait la partie du couvent qui n'avait pas été vendue. L'autorité Ecclésiastique de son côté appuya valablement cette nouvelle institution, et M^{gr} Colombari Chiaverotti Archevêque de Turin, par décret du 4 juin 1823, nomma le susdit abbé Guala recteur de l'Institution et approuva le règlement qui avait été fait. Les nouveaux prêtres s'occupaient à faire la méditation et la lecture spirituelle; ils avaient deux conférences par jour, des leçons de prédication et de plus la facilité de lire et d'étudier les meilleurs auteurs, ce qui était pour eux d'un grand avantage.

Le bien que l'abbé Guala a fait par le moyen de cette institution aux diocèses du Piémont et sur-

tout à Turin est immense. Premièrement, il réussit à extirper les dernières racines du Jansénisme, doctrine exécrable, qui décourageait les âmes dans le chemin du salut éternel. En outre, il y avait en ce temps-là la fameuse question du probabilisme et du probabiliorisme. Ceux qui s'en tenaient au premier, suivaient S. Alphonse de Liguori dont les ouvrages avaient été déclarés par l'Église exempts de toute censure : les autres au contraire s'attachaient aux opinions de certains auteurs trop rigoureux et dont la doctrine pouvait porter préjudice aux âmes.—L'abbé Guala, usant de la douceur et de la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ, réussit à rapprocher les deux extrêmes et à faire adopter le système de S. Alphonse avec un grand avantage des âmes et une grande paix des consciences.

L'abbé Joseph Cafasso vint en aide au fondateur de ces conférences; bien souvent il le remplaçait et à la fin il lui succéda. Avec une vertu à toute épreuve, un calme prodigieux et une prudence admirable! Fortifié par une grande piété, le nouveau directeur rendit complet l'accord entre les probabilioristes et les probabilistes et par ce moyen il coopéra à former un clergé modèle.

L'abbé Félix Golzio vint s'unir à eux, et ce fut pour l'Institution un véritable trésor. Dans sa vie cachée, ce digne prêtre, ne faisait pas grand bruit, mais par un travail continuel, avec son humilité profonde et sa science, il était d'une grande utilité à l'abbé Guala et à son confrère l'abbé Cafasso qui l'aimaient et l'appréciaient beaucoup. L'exercice du saint ministère de ces trois prêtres ne se limitait pas à remplir seulement les devoirs de leur charge dans l'Institution et dans l'église de Saint-François d'Assise; mais il s'étendait aussi au-dehors. Les prisons, les hôpitaux, les établissements de bienfaisance, les malades à domicile, les palais des riches comme les mansardes des pauvres, les pays et les villes voisines ressentirent les effets de la charité et du zèle de ces trois ecclésiastiques, et ce zèle et cette charité heureusement ont été transmis à leurs successeurs et à leurs élèves.

Dom Bosco, proposa dès le commencement de son ministère sacerdotal de suivre les traces de ces saints prêtres. L'abbé Cafasso était, comme nous l'avons déjà dit, son directeur spirituel, et nous avons entendu plusieurs fois Dom Bosco nous dire avec les sentiments de la plus vive reconnaissance: « Si j'ai fait quelque chose de bien, je le dois à ce digne ecclésiastique dans les mains duquel j'ai remis toutes mes délibérations et les actions de ma vie. »

Tout d'abord l'abbé Cafasso commença à conduire son élève dans les prisons de Turin qui formaient la principale portion de la vigne qu'il avait entrepris de cultiver. A la vue de tant d'enfants de 12 à 18 ans, oisifs, dévorés par les insectes, expiant dans ces lieux de peine, par une triste réclusion et plus encore par les remords, les fautes d'une malice précoce, le jeune prêtre fut pris d'horreur, il vit dans cette jeunesse malheureuse l'opprobre de la patrie et le deshonneur des familles; il vit surtout des âmes rachetées par le

sang d'un Dieu gémir sous l'esclavage du vice, et dans le péril le plus évident de se perdre éternellement. Il ne tarda pas à s'apercevoir que le nombre de ces enfants augmentait chaque jour et que beaucoup de ceux qui étaient sortis de ces tristes lieux, y retournaient bientôt sous le poids de nouvelles fautes et d'une plus grave condamnation. Après avoir examiné quelle pouvait être la cause de tant de dépravation chez ces enfants, il s'aperçut qu'elle provenait de leur éloignement des pratiques de piété les jours de Dimanche et de fête. Pleinement convaincu du fait, D. Bosco se dit en lui-même : Qui sait, si ces enfants avaient eu auprès d'eux un ami, qui en eût eu soin, qui les eût assistés, instruits dans les maximes de notre sainte Religion, s'ils ne se seraient pas éloignés du mal et s'ils n'auraient pas évité ces punitions? Ne serait-ce pas une chose de la plus haute importance pour la religion et la société que d'essayer de venir au secours de cette pauvre jeunesse?

Il fit part de cette idée à l'abbé Cafasso et avec ses conseils, il étudia le moyen de la mettre à profit se remettant du reste entièrement dans les mains de la Providence sans laquelle tous les efforts des hommes sont inutiles.

(La suite au prochain numéro.)

LETTRE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII. aux Missionnaires Salésiens.

*Très-chers fils, Salut et Bénédiction
apostolique.*

Nous avons reçu le rapport que vous nous avez adressé sur les affaires de votre Mission et la lettre dans laquelle vous nous exprimez le filial respect de vos cœurs pour nous et le Saint Siège. Cette expression de votre piété envers Nous, très-chers fils nous a causé une vive joie dont nous aimons à vous donner la sincère assurance, à vous, qui, dans les régions lointaines répandez la lumière de l'Évangile au prix de toutes sortes de fatigues généreusement supportées.

Les choses que vous nous écrivez sur votre mission nous remplissent d'une grande consolation. Leur récit, en effet, nous montre avec quel zèle vous travaillez à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Nous avons, du fond du cœur, remercié Dieu pour la force qu'il vous donne et la bénédiction qu'il répand sur vos travaux. Nous en avons, très-chers fils, la ferme confiance; cette bonté dont le Seigneur vous entoure accroîtra votre courage, et fermement unis à ce Saint Siège vous pourrez suivre avec ardeur votre carrière de dévouement uniquement attachés aux choses de Dieu, augmentant sans cesse le nombre de ses adorateurs en esprit et en vérité dans les lointaines régions confiées à votre zèle apostolique.

Ne désirant par dessus toutes choses que l'ex-

tension du royaume de Dieu, nous n'avons rien tant à cœur que de vous témoigner notre bienveillance, priant Dieu fervemment qu'il vous comble de la plénitude de ses grâces et continue à faire de vous de dignes instruments de sa gloire et du salut des âmes.

En attendant, recevez, très-chers fils, la bénédiction apostolique, que nous donnons du fond du cœur à chacun de vous, comme marque de notre paternelle affection et gage de l'assistance divine.

Rome 18 Sept. 1878 premier de notre Pontificat.

LÉON PP. XIII.

(Le texte latin au prochain numéro.)

INDULGENCES SPÉCIALES pour les Coopérateurs.

Les Coopérateurs peuvent gagner :

L'indulgence plénière, une fois par jour, applicable aux âmes du Purgatoire, en récitant le tiers du Rosaire devant le Très-Saint Sacrement, ou, s'ils ne peuvent, devant le Crucifix.

L'indulgence plénière, chaque fois qu'ils font la sainte Communion.

Un nombre considérable d'indulgences plénières, dans le courant de la journée, en récitant six *Pater, Ave* et *Gloria*, selon l'intention du Souverain Pontife. Et ces indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire, ils peuvent les gagner *toties quoties*, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils récitent les susdits *Pater, Ave* et *Gloria* en quelque endroit que ce soit, lors même qu'ils ne se sont point confessés et qu'ils n'ont point communie, mais pourvu qu'ils soient en état de grâce.

En outre, une indulgence plénière chaque Dimanche, et chacun des jours ci-après indiqués, à la condition que, s'étant confessés dans les huit jours et ayant communie, ils visitent une église et y prient selon l'intention du Souverain Pontife.

Mois d'Avril.

4. S. Isidore, Evêque, Docteur de l'Eglise.

6. La Bienheureuse Jeanne de Segni.

— Indulgence plénière tous les jours de la Semaine Sainte, depuis le Dimanche des Rameaux 6 Avril jusqu'au Samedi Saint, 12 du même mois.

13. Saint jour de Pâques.

24. S. Fidèle de Sigmaringa.

28. S. Paul de la Croix.